# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 JUILLET 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. B. MAREY.
N° 82, RUE DE CHARTRES.


NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 15 JUILLET.

### Whigs du Troisième District, ancienne Troisième Municipalité.

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!

Les Whigs du Troisième District sont invités à se [illegible] VENDREDI, 15 du courant, à 8 heures du [illegible] à l'Hotel des Etats-Unis, au coin des rues Mo[illegible] et Victoire, dans le but de former une associa[illegible] whig pour le Troisième District.

| | | |
|---|---|---|
| Michel Aime | P A Maurel | A C Cosbergue |
| [illegible] Donnet | S Andler | J W Robinson |
| [illegible] Trémoulet | La Lambert | J A Dias |
| F Ma[illegible]oudet | L Cordier | F Roumage |
| [illegible] | A Viavant | E Pratz |
| [illegible] M Kenna | F B Hernandez | T B Wiltz |
| [illegible] Aime | A Devall | G A Malter |
| [illegible] Labarre | George Cheney | J B Massicot |
| [illegible] Armas | L E Tabary | Wm Piles |
| [illegible] Le Beau | A Dreux | Félix Grilhar |
| [illegible] Debuys | Gl De Feriet | J T Meyer |
| [illegible] Lebeaue | D Fagot | F Masson |
| [illegible] Tiret | J Chexnaydre | H Parlongue |
| [illegible] | B Serpas | Ant. O'Neal |
| [illegible] Aime | N Valls | J B Decoing |
| [illegible] | J Valls | Wm Johnson |
| [illegible] | F Leandre | Joe L Meyer |
| [illegible] Laville | Ant Giraud | Tullius E Boulet |
| [illegible] | Jas Brooks | James Seguin |
| [illegible] | Desquereran | Ch R Fagot |
| [illegible] | Wm Salzman | A E Treme |
| [illegible] | J W Collens | G W Clark |
| [illegible] | Arthur Saucier | John Laidlaw |
| [illegible] | P Demouseaux | G B Boisfontaine |
| [illegible] | Joseph Serpas | F B Heart |
| [illegible] | Fernand Estère | F G Bannmatte |
| [illegible] | E Hankes | P Gervais |
| [illegible] | John Hankes | Mel Prados |
| [illegible] | J B Sundeu | Ferd Prados |
| [illegible] | John L Thieleu | A Brugier |
| [illegible] | J E Elizardi | Francis Mastas |
| [illegible] | V Bachemin | W W Barton |
| [illegible] | H Manon | P Lockwood |
| [illegible] | And Chexnaydre | R M Jacobs |
| [illegible] | P B Boisfontaine | Wm Sutton |
| [illegible] | J B Fanel | I Jacobs |
| [illegible] | Arthur Forstall | B L Artor |
| [illegible] | D Gaudy | B T Collins |
| [illegible] | Gauchet Delisle | Hilario Ibaure |
| [illegible] | A E Charbonnet | R Winn |
| [illegible] | D Dumaine | J Oakuses |
| [illegible] | Aug P Dalon | A Caraby |
| [illegible] | Wm Adams | Mel Hernandez |
| [illegible] | E Chexnaydre | M Hernandez Jr |
| [illegible] | E Salvatory Jr | G A Maurel |

### AUX WHIGS DES CAMPAGNES.

Comme le parti whig se réorganise sur tous les points de l'Etat pour reconquérir l'ascendant que leur ont fait perdre les derniers triomphes des locofocos, nous engageons vivement nos amis des paroisses de l'intérieur à former des clubs. Que chaque paroisse ait le sien : c'est le meilleur moyen d'exciter le zèle des whigs et de ramener à soi les tièdes et les indifférens. Un club est un centre de puissance d'attraction autour duquel viennent invariablement se grouper de précieuses adhésions : c'est en outre un pouvoir directeur dont les efforts combinés avec ceux des sous comités sont presque toujours [illegible] deploie quelque intelligence, couronnés de succès.

Nous croyons aussi devoir recommander à chaque club de nommer, un mois ou deux avant l'élection, un comité d'inspection chargé de faire le dénombrement des votans whigs de la paroisse. Nous sommes persuadés que la réalisation de cette double mesure contribuerait efficacement à assurer le triomphe de notre parti dans les campagnes.

MEETING WHIG.—Les whigs du 4me district représentatif ont eu hier une nombreuse réunion au coin des rues Remparts et Douane. Le meeting était présidé par M. J. W. Andrews et a été harangué par M. H. B. Eggleston et plusieurs autres orateurs. D'importantes résolutions ont été votées et un comité a été nommé pour préparer les réglemens d'un club.

### CHEMINS DE FER.

Nous puisons dans une lettre de MM. Bates & [illegible], chargés d'une partie des travaux du chemin de fer de Jackson, des renseignemens intéressans que nous allons porter à la connaissance de nos lecteurs.

De la Passe Manchac au soixante cinquième mille de la route les travaux de déboisement, de [illegible] et de terrassement sont complètement terminés. Cette partie de la voie traverse une épaisse pinière. D'autres sections du chemin sont terminées au-dessus du soixante-cinquième mille et prêtes à recevoir les rails. Un nombre de travailleurs sont employés sur toute la division qui part de la Passe Manchac pour aboutir à la frontière de l'Etat du Mississipi, [illegible] à quatre vingt sept milles et de la Nouvelle Orléans. Toute cette portion [illegible] sera livrée, à moins d'événemens imprévus, au 1er octobre prochain, et il n'y aura [illegible] qu'à fixer les rails sur les traverses.

Les ouvrages de pilotis à la passe Nord de Manchac seront terminés dans le courant de la semaine prochaine. Ceux de la passe Sud sont avancés et les ponts pour les deux passes construits et prêts à être mis en place. Une locomotive est sur la voie et doit transporter incessamment des rails au nord de la Passe Manchac. L'éternel silence des cyprières de la Passe sera bientôt troublé par la stridente haleine de la vapeur.

Du chemin de fer de Jackson passons à celui des Opelousas. Les pluies torrentielles qui inondent l'intérieur de l'Etat retardent les travaux. Pour cette raison, ne peuvent être poussés aussi vigoureusement que le désirerait la Direction. La plupart des travailleurs occupés du côté de Thibodauxville et du bayou Lafourche sont maintenant employés à trois milles plus haut, sur l'habitation de Mme Tanner. MM. Bates [illegible] chargés d'une partie des travaux du chemin de fer de Jackson, se sont également fait [illegible] ceux de la voie ferrée des Opelousas [illegible] Alger jusqu'à Washington, dans la paroisse St Landry. Ils sont arrivés, il y a huit jours, à Thibodauxville, avec des matériaux et des travailleurs.

### ARRIVEE DE L'ARABIA.

#### Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

Le steamer *Arabia* est arrivé à New York le [illegible] après une traversée de 11 jours. Les nouvelles qu'il apporte et qui vont jusqu'au [illegible] pour Liverpool, ont été transmises à la Nouvelle-Orléans par le télégraphe. On trouvera la suite des avis dans notre post-scriptum.

Les cotons étaient en demande à Liverpool. Les ventes de la semaine s'étaient élevées à [illegible] balles. Les détenteurs maintiennent leurs [illegible] les ventes se sont faites à des prix [illegible]. Le fair Orleans commande de 6 [illegible] le middling Orleans de 5 [illegible] le fair Uplands 6 1/2, et le middling Uplands de 5 7/8 à 6 d. la livre. Les farines [illegible] à 36 sh. pour le western Canal et à [illegible] pour les marques de l'Ohio. Le maïs [illegible] Dans les tabacs les prix étaient en faveur des acheteurs.—Rien de nouveau à Manchester.

Le marché aux cotons du Havre était ferme : il s'est fait dans la semaine 8,000 balles.

QUESTION TURQUE.—Les événemens ne [illegible] encore aucun caractère décisif, [illegible] ils ne sont pas de nature à rassurer les amis de la paix. Les flottes anglaise et française sont mouillées dans la baie de Besika. L'entente la plus parfaite règne entre les commandans et les officiers des deux escadres, et ce [illegible] la fraternité inspire la plus grande confiance à la Porte.

Les Russes ont coulé dans le Danube plusieurs bateaux chargés de munitions pour en obstruer le lit et en empêcher la navigation. Environ trois cents navires ont été arrêtés par cet obstacle. Les Russes se préparent également à traverser le Pruth. S'ils exécutent ce [illegible] les flottes française et anglaise pénétreront immédiatement dans les Dardanelles. On assure que le czar en apprenant que son ultimatum avait été rejeté une seconde fois par la Porte a envoyé au général commandant les forces russes l'ordre de traverser le Pruth. On [illegible] cependant qu'avant que ce mouvement ne soit accompli, l'empereur Nicholas publiera un manifeste adressé à la nation russe et aux puissances étrangères.

Les journaux de Londres croient que le czar est prêt à arrêter la marche de ses troupes du moment que la Porte exprimera le désir de reprendre les négociations.

Le Sultan ne prendra pas, dit-on, l'offensive dans le cas où les Russes envahiraient les principautés danubiennes. Il déclarera seulement [illegible] impossibles tant que durera l'occupation et se reposera sur ses alliés pour [illegible] suite à l'affaire.

Les Russes n'avaient pas encore pénétré dans la Moldavie le 1er de ce mois.

Le firman qui protége la liberté religieuse des [illegible] du Sultan a été promulgué.

Le gouvernement français s'est engagé à fournir, dans le cas d'hostilités, 60,000 mousquets à la Turquie.

Omer Pasha commandera l'armée du Sultan.

La flotte turque devait entrer dans la mer [illegible] le 17 juin. La frégate américaine *Cumberland* a été autorisée à l'accompagner.

Le bruit qu'un emprunt pour la Turquie avait été négocié sous les auspices de l'Angleterre et de la France est démenti.

Le Sultan a publié un décret accordant de nombre arbitre à ses sujets chrétiens du rite grec les priviléges que réclament pour eux l'empereur de Russie, en cherchant en même temps à se faire reconnaître officiellement comme le protecteur de ces derniers.

ANGLETERRE.—Lord John Russell a déclaré dans le Parlement que le gouvernement n'avait pas appris que le cours du Danube eût été obstrué par les Russes.

La réserve métallique augmente dans les caveaux de la banque d'Angleterre.

Le bill de la taxe sur le revenu a été lu une [illegible] fois à la Chambre des Lords.

FRANCE.—Les dernières nouvelles de Turquie ont beaucoup agité la Bourse de Paris.

Le gouvernement a annoncé qu'il n'imposerait pas de nouvelles restrictions à la liberté de la presse.

Le vice-amiral [illegible] (le nom est estropié par le télégraphe) a été nommé au commandement de la flotte de la Méditerranée.

ESPAGNE.—Les cortès ont été convoquées pour le mois d'octobre.

Don Luis Gonzalez Bravo doit, à ce qu'il paraît, remplacer don Calderon de la Barca comme ministre aux Etats Unis.

CHINE.—Les rebelles ont repris l'avantage sur les troupes impériales, et aux dernières dates ils marchaient sur Pékin.

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—On verra dans une autre partie de nos colonnes un avis de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas, annonçant qu'elle recevra dans ses bureaux, d'ici au 18 courant, des propositions pour l'achat de cent bons de l'Etat de mille piastres chacun, livrés à la compagnie en vertu de la loi votée par la dernière législature. L'échéance des bons est fixée à quarante ans ; ils portent intérêt à raison de six pour cent par an, l'intérêt devant être servi tous les six mois. La direction ne recevra pas de proposition au-dessous du pair.

M. SOULÉ est arrivé à Washington le 7 de ce mois, pour recevoir du gouvernement ses dernières instructions avant de partir pour l'Espagne.

### Assemblée Whig à Donaldsonville.

Les whigs d'Ascension sont pleins de zèle pour la bonne cause et se disposent à lutter énergiquement pour triompher du locofocoïsme en novembre prochain. «Dans les élections dernières, dit le *Vigilant*, les démocrates ne nous ont vaincu que parce qu'ils ont montré plus d'ardeur et d'énergie dans le combat que nous. Leurs partisans n'étaient pas plus nombreux que les nôtres, leurs doctrines étaient inférieures à celles de notre parti : cependant ils ont été victorieux. C'est qu'il est dans tous les pays une certaine portion du peuple, étrangère à la politique, insouciante de l'avenir, qui se donne toujours à ceux qui produisent le plus grand bruit et étalent sur les tréteaux de la place publique le spectacle de leurs vertus civiques.»

Revenons au meeting whig de Donaldsonville. Voici le compte-rendu officiel de la séance que publie le *Vigilant*:

Une assemblée des whigs de la paroisse Ascension a eu lieu dans notre ville, dimanche dernier, 10 juillet, à l'effet de choisir ses délégués pour se rendre à la Convention d'Etat qui doit se réunir à Bâton Rouge le 8 août prochain, et aussi à celle qui aura lieu à Donaldsonville le 1er du même mois.

Sur motion de M. A. F. Rightor :

L'hon. D. F. Kenner a été élu président, et MM. Octave Terrio et L. D. Nicholls, secrétaires.

Le président, ayant en quelques mots exposé le sujet de la réunion,

Sur motion de M. Lawes :

Résolu qu'une délégation composée de 35 membres soit nommée par le président pour représenter la paroisse Ascension à la Convention d'Etat qui aura lieu à Bâton Rouge le 8 août à l'effet de choisir des candidats aux emplois d'auditeur des comptes publics, trésorier d'Etat, et surintendant de l'instruction publique, et aussi à celle qui sera tenue à Donaldsonville le 1er du même mois, à l'effet de désigner un candidat pour représenter ce District au prochain Congrès.

Conformément aux résolutions précédentes, le président a nommé délégués, MM. A. F. Rightor, Narcisse Landry Jr., D. Ed Duffel, John C. Elder, Dr Dominique, Prosper Landry, A. J. Powell, W. C. Lawes, F. Terrio, Camille Le Blanc, V. St-Martin, H. V. Lamarro, Eug. Gauthreau, Aug. Richard, Jean Louiniet, L. D. Nicholls, J. A. Braud Jr., Manuel Fuentes, Wm Hatkinson, Ed. Gaudin, Sr., Ed. Gaudin, Jr., S. Hepburn, Valentin Hebert, et Valentin Babin.

Sur motion de M. LeBlanc,

Résolu, que le nom du président soit ajouté à la délégation.

Sur motion de M. Rightor,

Résolu que les dits délégués auront le pouvoir d'agir de concert avec les délégués des autres paroisses composant le district, afin de choisir un candidat pour les représenter au Sénat d'Etat, et cela lorsqu'ils le jugeront convenable.

Sur motion de M. Powell,

Le président nomme MM. J. B. Terrio, Wm C. Lawes, J. A. Braud, Philippe Landry, Octave Terrio et A. F. Rightor, membres du Conseil d'arrangement pour la Convention qui doit avoir lieu dans cette ville le 1er août prochain.

Sur motion du même,

Résolu que les talens dont l'honorable Aristide Landry a fait preuve au Congrès alors qu'il était représentant de ce District, et que les moyens honorables dont il s'est servi pour faire respecter la Constitution et défendre les principes du parti whig ainsi que ses mesures, lui ont assuré la confiance et la reconnaissance des whigs de ce District.

Résolu, que nos délégués à la Convention soient et sont instamment priés de faire tous leurs efforts pour faire réussir sa candidature à la dite Convention, et d'employer tous les moyens honorables pour assurer son élection.

Sur motion de M. J. A. Braud,

Résolu, que vu les longs services publics rendus par l'honorable Duncan F. Kenner dans les conseils de l'Etat, ainsi que dans la haute position qu'il a occupée comme sénateur de ce District, nos délégués à la Convention sénatoriale soient et sont instamment priés de déposer leurs votes en sa faveur, dans le premier choix de cette paroisse.

Résolu, que les whigs de l'Ascension, expriment ainsi leur préférence pour leurs concitoyens distingués, adhéreront aux choix de la Convention, et leur assurent un chaud et unanime concours quels que soient les noms qui sortiront du scrutin.

Sur motion de M. Cire,

Résolu, que le *Vigilant* et les autres journaux whigs de ce District sont requis de publier les procédures de cette assemblée.

Sur motion de M. Lawes,

Résolu, que l'Assemblée vote à l'unanimité des remercîmens à M. F. Terrio pour l'obligeance avec laquelle il a mis sa salle à la disposition de la dite Assemblée.

Sur motion, l'Assemblée s'ajourne *sine die.*

DUNCAN F. KENNER, président.
O. TERRIO, L. D. NICHOLLS, } Secrétaires.

### LA MALLE.

Comme la plupart des habitans de la Nouvelle Orléans se sont dispersés dans les campagnes pour y passer les mois d'été, et qu'ils entretiennent une correspondance suivie avec leurs parens et leurs amis de la ville, comme aussi avec ceux qui ont quitté momentanément l'Etat, nous croyons utile d'indiquer en quelques mots l'organisation du service postal pendant l'été. Ce sera en même temps une réponse aux questions faites journellement aux uns et aux autres sur l'heure de la fermeture des malles, le jour des départs, etc.

La Poste de la Nouvelle-Orléans reste ouverte pendant la semaine de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et les dimanches ainsi que les jours de fête, de 9 heures à 11 heures du matin.

La grande malle de l'Est ou du Nord qui passe par Mobile arrive à la Nouvelle-Orléans tous les jours à 8 heures du matin. Le courrier destiné au Nord est fermé tous les jours à 10 heures et demie pour les lettres affranchies ou non affranchies destinées à l'intérieur, et à 11 heures pour les lettres affranchies destinées à l'étranger.

La malle de l'Est ou du Nord dessert la Baie St Louis et la Passe-Christian le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi (fermeture de la malle à la Nlle-Orléans : 10 heures et demie du matin). Le mardi et le jeudi, les sacs destinés aux localités ci-dessus sont fermés à 8 heures du matin. La malle de l'Est dessert aussi Pascagoula le mercredi et le samedi, et le courrier est expédié à 10 heures et demie du matin. La malle destinée à Biloxi, Mississippi City et Lynchburg Springs, part le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi et est fermée à 8 heures du matin; elle part également le vendredi et le samedi, mais elle n'est fermée ces jours-là qu'à 3 heures de l'après-midi. Le courrier destiné au Fort Pike est expédié le mardi et le jeudi à 8 heures du matin.

La grande malle de l'Ouest dessert quatre fois par semaine Bâton Rouge, St Francisville, Natchez, Grand Gulf, Vicksburg, Lake Providence, Columbia, Napoléon, White River, Helena, Memphis, Randolph, New-Madrid, Hickman, Columbus (Kentucky), Cairo, Paducah, Shawneetown, Henderson, Evansville et Louisville. Le courrier est fermé à 3 heures de l'après-midi. La malle de l'Ouest dessert également deux fois par semaine (les sacs sont fermés à 3 heures de l'après-midi) Natchez, Vicksburg, Napoleon, Memphis, Cairo, Paducah, Evansville et Louisville. Elle arrive à la Nlle-Orléans tous les jours mais à des heures irrégulières.

La malle de St-Louis dessert Natchez, Vicksburg, Napoleon, Memphis, Hickman, Cairo et St Louis. Elle est fermée tous les jours, le dimanche excepté, à 3 heures de l'après-midi. Elle arrive tous les jours mais à des heures irrégulières.

La malle de Vicksburg et de la côte, qui est fermée tous les jours, le dimanche excepté, à 3 heures de l'après-midi et qui arrive également tous les jours, le vendredi excepté, vers 6 heures du soir, dessert Logan's Landing, Taylor's landing, Bonnet Carré, Edgar's landing, Brigier's landing, Tureaud's landing, Donaldsonville et l'intérieur, New River, Bayou Goula, Iberville, Plaquemine, Manchac, Brulé landing, Baton Rouge et l'intérieur, Lobdell's store, Port Hudson, Hermitage, Waterloo, St Francisville, la Pointe Coupée et l'intérieur, le débarcadère de la Rivière Rouge, Fort Adams, Natchez, Waterproof, Rodney, St Joseph's Grand Gulf, Warrenton et Vicksburg.

La malle de la Rivière Rouge dessert Alexandrie, Grand Ecore, Natchitoches, Shreveport et l'est du Texas. Elle part trois fois par semaine, généralement le mardi, le jeudi et le samedi et est fermée à 3 heures de l'après-midi. Elle arrive irrégulièrement trois fois par semaine.

La malle de Covington et de lac Pontchartrain part le lundi, le mercredi et le vendredi et est fermée à 9 heures du matin. Elle arrive le mardi, le jeudi et le samedi, vers 6 heures de l'après-midi.

La malle de Lafayette est fermée tous les jours, le dimanche excepté, à 1 heure de l'après-midi. Elle arrive tous les jours, le dimanche excepté, à 11 heures du matin.

La malle de Carollton est fermée le lundi, le mercredi et le vendredi, à 1 heure de l'après-midi, et arrive le mardi, le jeudi et le samedi, à 1 heure de l'après-midi.

La malle de la Pointe à la Hache et de Bâtons des Anglais, dessert la paroisse Plaquemines, est fermée tous les vendredi, à 1 heure de l'après-midi, et arrive le même jour vers midi.

La malle du Texas dessert Galveston, Belaria, Indianola et Port Lavaca. Elle est fermée tous les dimanches, à 7 heures du matin et elle arrive tous les mardis et mercredis, à 4 heures de l'après-midi. La même malle dessert Brazos Santiago, la Pointe Isabel, Brownsville et le Rio Grande : elle est fermée tous les jeudis, à 7 heures du matin et arrive tous les lundis, à 2 heures de l'après midi.

La malle de la Floride dessert Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa et Key West : elle est fermée le 3 et le 17 de chaque mois, à 7 heures du matin, et elle arrive le 17 et le 30.

La malle de Vera-Cruz part de la Nouvelle-Orléans le 1er, le 14 et le 25 de chaque mois et arrive à Vera Cruz le 4, le 17 et le 28. Elle part de Vera Cruz le 1er, le 8 et le 22 de chaque mois et arrive à la Nouvelle-Orléans vers le 4, le 11 et le 25. Les frais de port par cette ligne doivent être acquittés d'avance. Les lettres pesant une demi-once sont soumises à une taxe de 10 sous : les journaux paient 2 sous.

La malle de la Havane, ligne directe, est fermée le 11 et le 26 de chaque mois à 7 heures du matin. La malle de la Havane par la voie de Charleston est fermée le 9 et le 24 de chaque mois à 10 heures et demie du matin. Elle arrive vers le 4, le 17, le 19 et le 31. Les frais de port doivent être acquittés d'avance. Taxe sur les lettres : 10 sous; taxe sur les journaux : 2 sous.

La malle des Antilles, des ports du golfe du Mexique et de l'Amérique du Sud (côte de l'Atlantique) par la voie de la Havane et de ce dernier port par steamers anglais, est fermée le 11 et le 26 de chaque mois à 7 heures du matin. Elle arrive vers le 4 et le 19. Celle qui part la voie de Savannah est fermée le dernier de chaque mois à 10 heures et demie et arrive vers le 12. Les frais de port sont acquittés d'avance.

La malle de la Nouvelle Grenade, des ports de l'Amérique du Sud situés sur le Pacifique, de la Californie et de l'Oregon, des îles Sandwich, de l'Australie, de la terre de Van Diemen, de New South Walles et de la Chine, est fermée le 6 et le 21 de chaque mois à 7 heures du matin et arrive vers le 10 et le 25.

Les renseignemens que nous venons de publier pourront être utiles aux voyageurs et aux touristes aussi bien qu'aux habitans de la Nouvelle-Orléans qui sont en correspondance avec des amis éloignés.

On connaît maintenant les jours et les heures de départ de la malle, mais il existe dans le service ce que l'on est convenu d'appeler les irrégularités du courrier. Elles sont fréquentes.

### Conseil des Assistants-Aldermen.

Le Conseil des assistans-aldermen s'est réuni hier soir.

M. Watkins demande la prise en considération du rapport du comité des rues et débarcadères.

M. Latour propose de s'occuper des affaires non terminées. Cette motion est adoptée.

Une résolution pour adjuger au plus bas offrant la construction d'un chemin en planches de la 1re à la 3e rue, est adoptée.

Une résolution autorisant le maire à conclure certains marchés avec Christy Connell et C. M. Wilson, est adoptée.

Une résolution rejetant un contrat adjugé à C. Connell pour la construction de trottoirs dans la rue Commune, est adoptée.

Une résolution autorisant le voyer à émettre un certificat à T. Bell pour certains travaux, est adoptée.

Une résolution annulant les marchés adjugés à P. Flynn et P. Jones, pour le nettoiement des rues, &c., est adoptée.

Une résolution annulant le contrat adjugé à E. King pour le nettoiement des rues de la 2e section du 1er District, est référée de nouveau au comité.

Une résolution enjoignant au commissaire des rues de faire exécuter fidèlement certains marchés pour le nettoiement des rues, est adoptée.

Une résolution autorisant le surintendant des charrettes et des travailleurs à employer cinquante hommes sous les ordres du voyer pour remblayer et niveler la levée du 1er District, est adoptée.

Peu après la séance est levée.

### CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—*Juge Larue.*—André Wolte, accusé d'avoir recélé trois [illegible] évalués à $10, sachant qu'ils avaient été volés à Jean Polo, a été jugé et acquitté.

Un *nolle prosequi* a été présenté dans l'affaire de John Walsh, accusé d'avoir commis, le 27 septembre dernier, un assaut sur la personne de Michel Higgins, avec intention de le tuer.

Un *nolle prosequi* a également été présenté dans l'affaire de Mme Heniz, accusée d'avoir volé $3 à Ellen Casey, le 16 avril dernier.

Dans l'affaire de James Dunning, pour assaut à main armée sur James D. Ryan, le jury, après avoir été enfermé toute la nuit, a déclaré qu'il ne pouvait s'accorder. Le jury a en conséquence été déchargé.

ASSAUT ET BATTERIE.—William et Francis Shoemaker ont été arrêtés hier dans le Deuxième District sous l'accusation d'avoir, en compagnie de plusieurs autres personnes, assailli et battu Conrad Fuller dans une maison de la rue du Quartier.

L'AFFAIRE DE VIOL.—La 1ère Cour de District a fixé le cautionnement de Joseph Quintana, accusé de tentative de viol sur la personne d'une jeune fille, à $1000.

—Victor Lucedon et P. Durand bouchers au marché Poydras, ont été accusés hier devant le recorder Winter d'avoir exposé en vente de la viande gâtée. Ils seront examinés jeudi prochain.

—Trois esclaves ont été arrêtés mercredi, dans le 4me District, sous l'accusation d'avoir volé $100 à Mme Anne Garoty. Cette affaire n'a pas encore été examinée.

—Michael Reilly a été envoyé hier devant la 1re Cour de District, par le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir assailli et battu Julien McCarrick.

—Claude Guichard, cabaretier à l'encoignure des rues Race et St Thomas, a comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir vendu des liqueurs à des esclaves, sans la permission de leurs maîtres. Des preuves suffisantes ayant été fournies à l'appui de l'accusation, Guichard a été condamné à payer $100 d'amende. La dite amende a été payée.

VOL DE MEUBLES.—Adolphe Maidsky a fait hier un affidavit par devant le Recorder Ramos, dans lequel il déclare que pendant le mois de juin dernier Eliza Moller, alors à son service, avait enlevé de sa maison, rue Dauphine, des meubles et des bijoux évalués à $500. Eliza Muller a été assistée dans cette circonstance par deux individus nommés Hackett et Ben. Ils ont tous été arrêtés et mis sous caution.

VOL.—Pat Riordon s'est présenté hier devant le recorder Ramos, et a accusé Tom McCarthy, de lui avoir enlevé de force une bague évaluée à $4. Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusé.

POULETS.—M. Andrew Leichl a fait un affidavit hier devant la même Cour, contre Mary Cowen et Rose Cowen, qu'il accuse de lui avoir volé huit poulets.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE DE JEFFERSON.—Le Dr. Esquerre a été élu lundi dernier, médecin de la Société Française de Bienfaisance de Jefferson.

INSTITUT MILITAIRE DE L'OUEST.—Le degré de bachelier a été accordé le 23 du mois dernier, à un certain nombre d'élèves de l'Institut militaire de l'Ouest établi à Drennop, Etat du Kentucky. Nous remarquons dans la liste des lauréats les noms de plusieurs jeunes gens de la Louisiane, à savoir: S. Eugène Hunter, de Clinton; A. L. Hayes, de la Pairie de Petit-Anse; A. Broussard, de St-Martinville; A. P. Aveque, de la Nlle Orléans; S. Wells, de la paroisse Caddo; Wm. L. Rayburn, de la Nouvelle-Orléans.

M. S. Eugène Hunter a prononcé un discours grec; M. A. L. Hayes, un discours latin, et M. A. Broussard, un discours français.

MINISTRE EN ANGLETERRE — On écrit de Washington qu'il est douteux que M. Buchanan accepte le poste de ministre des Etats-Unis en Angleterre.

OUVERTURE DU PALAIS DE CRISTAL — Une dépêche télégraphique nous apprend que l'ouverture du Palais de Cristal à New York a eu lieu hier en présence du président, des membres du cabinet et d'une foule immense. Le discours d'inauguration a été prononcé par M. Théodore Sedgwick, président de l'Association. Le président des Etats-Unis et les sénateurs Davis et Cushing, ainsi que plusieurs autres personnages éminens, ont pris ensuite la parole. La cérémonie a été fort imposante.

LES PÊCHERIES.—On sait que notre gouvernement a envoyé des forces navales sur les côtes des provinces anglaises de l'Amérique du Nord pour protéger les pêcheurs américains. Le président a nommé le commodore Shubrick commandant de ces forces. L'escadre se compose de la frégate *Columbia*, et des corvettes *Cyane, Saranac* et *Albany*.

Le steamer Hermann est arrivé à New York dans la matinée du 7 de ce mois, venant de Southampton et ayant à bord 170 passagers et 400 tonneaux de fret.

Le professeur Vicenzo Botta, de Turin, ancien député au parlement sarde, est arrivé dernièrement à New York. Il est chargé de faire à son gouvernement un rapport sur les résultats politiques de notre constitution et sur notre système d'écoles publiques. M. Vicenzo Botta est le frère de Carlo Botta, le célèbre auteur de l'*Histoire de l'Indépendance américaine*.

BUENOS AYRES—Des avis de Buenos Ayres jusqu'au 23 mai ont été reçus à Boston. La ville était toujours assiégée, toutes les négociations ayant échoué. Le délai accordé aux navires pour quitter le port a été prolongé de vingt jours. Le gouvernement a autorisé un autre emprunt de dix millions de piastres pour continuer la guerre.

Un engagement a eu lieu entre le steamer *Utah* et un des vapeurs provinciaux. Après quelques bordées, l'*Utah* s'est retiré.

Les articles de subsistance et le combustible sont très rares à Buenos Ayres et commandent des prix exorbitans.

Des résolutions importantes ont été, dit-on, adoptées par la Constituante de Santa Fe. Ces résolutions somment le général Urquiza et le dépouillent de la dictature; l'une d'elles autorise Buenos Ayres à envoyer douze députés au Congrès et les autres provinces deux chacune. Une autre résolution commande *sous peine d'excommunication*, de lever le siége de Buenos Ayres et de mettre fin à la rébellion des provinces.

RIO JANEIRO—Il a été reçu à Philadelphie des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 7 de mai dernier. La corvette Congress était arrivée dans ce port le 2, venant de la Plata.


FROST & Co,
Rue des [illegible] No 33, Nlle-Orléans.
[illegible] EN VENTE
[illegible]


## FEUILLETON.

### LES MAITRES SONNEURS,

#### ROMAN PAR GEORGE SAND.

#### Cinquième Veillée.

Nous le dévisageâmes, Brulette et moi, car il n'était plus le Josset que nous connaissions. Pour moi, il y avait quelque chose dans tout cela qui me rappelait les histoires qu'on fait chez nous sur les sonneurs-cornemuseux, lesquels passent pour savoir endormir les plus mauvaises bêtes, et mener à cœur des bandes de loups par les chemins, comme d'autres mèneraient des ouailles aux champs. Josset n'était point dans une figure naturelle à ce moment-là, devant moi. De chétif et pâlot, il paraissait grandi et amendé, comme je l'avais vu dans la forêt. Il avait de la mine, ses yeux étaient dans sa tête comme deux rayons d'étoiles, et quoiqu'on qui l'aurait jugé le plus beau garçon du monde, ne se serait point trompé sur le moment.

Il me paraissait aussi que Brulette en était charmée et ensorcelée, puisqu'elle avait vu tant d'affaires dans cette fâcherie où je n'avais vu que du feu, et j'eus beau vouloir lui représenter que Josset ne ferait jamais danser que le diable avec sa musique, elle ne m'écouta point et le pria de recommencer.

Il s'y porta bien volontiers, et reprit sur un air qui ressemblait au premier, mais qui n'était pourtant pas le même; d'où je vis que ses idées ne différaient point les unes des autres pour le moment, et qu'il ne voulait en rien se ranger à la mode du pays. En voyant comme Brulette écoutait et paraissait goûter la chose, je fis un effort de ma tête pour le goûter aussi, et il me parut que je m'accoutumais si bien à cette nouvelle sorte de musique, que je m'en étais mouvé aussi au dedans de moi; car il me fit aussi en moi une songerie, et je crus voir Brulette dansant toute seule au clair d'une belle lune, sous des buissons de blanche épine fleurie, et secouant son tablier rose, comme prête à s'envoler. Mais voilà que, tout d'un coup, il se fit, non loin de là, comme une sonnerie de clochettes, pareille à celle que j'avais ouïe sur la fougeraie, et la fâcherie de Josset s'arrêta comme coupée net au beau mitant.

Je me réveillai alors de ma fantaisie, et m'assurai que la clochette n'était point un rêve; que Joseph s'était interrompu de flûter, qu'il se tenait debout, d'un air tout estomaqué, et que Brulette le regardait, non moins étonnée que moi.

Alors toute ma peur me revint.—Josset, que je lui dis sur un ton de reproche, il y en a plus que tu n'en confesses! Ce n'est pas tout seul que tu as appris ce que tu sais, et voilà dehors un compagnon qui te répond malgré toi. Or ça, donne-lui un congé vitement, car je ne serais pas content de l'avoir en ma maison; je t'y ai invité, et non point du tout lui, et aucun de sa séquelle. Qu'il s'en aille, ou je vas lui chanter une antienne qui le fâchera bien.

Et disant cela, je pris à la cheminée un vieux fusil à mon père, que je savais chargé de trois balles bénites, car le grand'bête a toujours eu coutume de s'ébattre aux alentours de la fontaine de Fond, et encore que je ne l'eusse jamais vue, j'étais toujours prêt à la recevoir, que mes parens la redoutaient grandement et en avaient été maintes fois molestés.

Josset se prit à rire au lieu de me répondre, et appelant son chien, s'en alla ouvrir la porte. Mon chien, à moi, avait suivi mes parens au pélerinage; si bien que je ne pouvais pas m'assurer si c'était du vrai monde ou de mauvais qui clochetait au dehors; car vous savez que les animaux, et particulièrement les chiens, ont grande connaissance la-dessus et jappent d'une façon qui le fait assavoir aux humains.

Il est bien vrai que Parpluche, le chien à Josset, au lieu de s'émalicer, avait couru le premier vers la porte, et qu'il sauta dehors bien gaiment quand il la vit ouverte; mais cette bête pouvait être charmée aussi, et, dans tout cela, je ne voyais rien de bon.

Josset sortit, et le vent qui était redevenu fort, repoussa aussitôt la porte entre lui et nous. Brulette, qui s'était levée aussi, fit mine de la rouvrir pour voir ce que c'était; mais je l'en empêchai vivement, lui remontrant qu'il y avait là dessous quelque mauvais secret, et bien qu'elle commençât aussi d'être épeurée, et de regretter d'être venue là.

—N'ayez crainte, Brulette, que je lui dis; je crois aux méchans esprits, mais ne les redoute point. Ils ne font du mal qu'à ceux qui les recherchent, et tout ce qu'ils peuvent sur les vrais chrétiens, c'est de leur causer frayeur, mais cette frayeur là, on peut s'en défendre. Tenez, dites une prière; moi, je garderai la porte, et je vous assure que rien de nuisible n'entrera céans.

—Mais ce pauvre gars, répondit Brulette, s'il est mis dans un mauvais chemin, ne faudrait-il pas tâcher de l'en retirer?

Je lui fis signe d'avoir à se taire, et, planté derrière la porte, avec mon fusil tout armé, j'écoutai de toutes mes oreilles. Le vent soufflait fort, et la clochette ne s'entendait plus que par momens et ne se rapprochait point. Brulette se tenait au fond de la maison, moitié fiant, moitié tremblant, car c'était une fille sans grand souci, qui, volontiers se moquait du diable, et qui, pourtant, ne serait point souhaité d'en faire la connaissance.

Tout à coup, j'entendis, non loin de la porte, Josset qui revenait, disant : —Oui, oui ! sitôt le St Jean qui vient ! Merci à vous et au bon Dieu ! Il sera fait comme vous souhaitez, et vous pouvez compter sur ma parole.

Comme il parlait du bon Dieu, je repris confiance, et, ouvrant la porte un petit, j'avisai dehors, où je reconnus, au moyen de la clarté qui sortait de la maison, Josset à côté d'un homme bien vilain à voir, car il était noir de la tête aux pieds, même aussi sa figure et ses mains, et il avait, derrière lui, deux grands chiens noirs comme lui, qui batifolaient avec celui à Josset. Et alors, il répondit avec une voix si forte, que Brulette l'entendit et en trembla : *Adieu, petit, et à revoir. Ici, Clairin !*

Il n'eut pas plutôt dit cela, que la clochette sauta et ressauta, et que je vis arriver sur lui un petit cheval maigre, tout hérissé, qui avait des yeux comme des charbons ardents, et au cou une sonnette reluisante comme de l'or — *Va rappeler ton monde!* reprit le grand homme noir. Le petit cheval s'en fut galopant, suivi des deux chiens, et le maître, donnant une poignée de main à Joseph, s'en fut aussi. Josset rentra et referma la porte, me disant d'un air moqueur : Qu'est-ce que tu fais donc là, Tiennet ?—Et toi, Josset, qu'est-ce que tu tiens là ? que je réponds, voyant qu'il avait sous le bras un paquet emmaillotté d'une toile noire.

—Ça ? dit-il. C'est le bon Dieu qui me l'envoie à l'heure dite ! Viens, mon Tiennet, viens ma Brulette. Voyez, voyez le beau présent du bon Dieu !

—Le bon Dieu n'a pas des anges si noirs, lui dis-je, et ne donne rien aux mauvaises pratiques.

—Tais-toi donc, St Brulette; laissons-le s'expliquer.

Mais elle n'avait pas fini de dire ces trois mots, qu'il se fit, sur le grand chemin herbu de la Font de Fond, comme qui est dit à vingt pas de la maison, qui n'en était séparée que par son jardin et sa chenevière, un sabbat enragé, comme si deux cents bêtes folles galopaient à la fois. Et la clochette clochait, les chiens jappaient, et la grosse voix de l'homme noir criait : «Tôt ! tôt ! ci, ci ! à moi, Clairin, encore, encore! Il m'en faut encore trois ! A toi, Louveteau, à toi, Satan !... vite, vite, en route !»

Pour le coup, Brulette eut si belle peur, qu'elle recula de Joseph et vint se mettre à côté de moi, ce qui me bailla grand courage; et reprenant mon fusil :—Je n'entends pas, dis-je à Joseph, que ton monde vienne se réjouir à nuitée, autour d'ici. Voilà Brulette qui en a assez, et qui souhaiterait bien d'être rendue chez elle. Or ça, finis ton charme, ou je vas donner la chasse à ton sabbat.

Josset m'arrêta comme je sortais.—Restelà, me dit-il, et ne te mêle pas de ce qui ne te regarde point. Faute se pourrait que tu en eusses regret plus tard. Tiens-toi tranquille, et regarde ce que j'apporte; tu sauras ensuite ce qui en est.

Comme le vacarme s'en allait se perdant, je consentis à regarder, d'autant que Brulette était comme affolée de savoir ce qu'était ce paquet, et Joseph, le défaisant, nous fit voir une musette, si grande, si grosse, si belle, que c'était, de vrai, une chose merveilleuse, et telle que je n'en avais jamais vu.

Elle avait double bourdon, l'un desquels, ajusté de bout en bout, était long de cinq pieds, et tout le bois de l'instrument, qui était de cérisier noir, crévait les yeux par la quantité d'enjolivures de plomb, luisant comme de l'argent fin, qui s'incrustaient sur toutes les jointures. Le sac à vent était d'une belle peau, chaussée d'une taie d'indienne rayée bleu et blanc; et tout le travail était agencé d'une mode si savante, qu'il ne fallait que bouffer bien petitement pour enfler le tout et envoyer un son pareil à un tonnerre.

—Le sort en est donc jeté ! dit Brulette, que Joseph n'écoutait guère, tant il trouvait d'aise à démonter et à remonter toutes les pièces de sa musette ; tu vas donc te faire cornemuseux, Josset, sans égard pour les empêchemens qui s'y rencontrent, et pour le souci, que ta mère en prendra ?

—Je serai cornemuseux, dit-il, quand je saurai cornemuser. D'ici là, il poussera du blé sur terre, et il tombera des feuilles dans les bois. Ne nous inquiétons point de ce qui sera, enfans ! mais sachez ce qui est, et ne m'accusez plus de faire marché avec le diable.

Celui qui vient de m'apporter cela n'est ni sorcier, ni démon. C'est un homme un peu rude à l'occasion, son métier l'y oblige, et comme il s'en va passer la nuit pas loin d'ici, je te conseille et te prie, mon ami Tiennet, de n'aller point du côté où il est. Excuse-moi de ne te point dire comme il se nomme et quel est son métier; et mêmement, promets-moi de ne pas dire que tu l'as vu et qu'il a passé par ici. Cela pourrait lui amener des ennuis ainsi qu'à nous autres. Sache seulement que cet homme-là est de bon conseil et de bon jugement. C'est lui que tu as entendu dans la fougeraie de la forêt de Saint-Chartier, jouant d'une musette pareille à celle-ci; car, encore qu'il ne soit pas cornemuseux de son état, il en sait long et m'a fait entendre des airs qui sont plus beaux que tous les nôtres. C'est lui qui, voyant que, pour n'avoir pas l'argent suffisant, j'étais empêché d'acheter une pareille musette, s'est contenté d'une petite avance, et m'a fait crédit du reste, me promettant de me rapporter l'instrument vers le temps où [illegible] attendre ma commodité pour m'acquitter. Car cette chose-là coûte bon nombre pistoles, voyez-vous, et c'est quasiment une année de ma peine. Or, je n'avais que le tiers de la somme, et il m'a dit : «Si tu te fies à moi, donne, et je me fierai à toi pareillement.» Voilà comme la chose s'est faite : je ne le connaissais mie, et comme nous n'avions pas de [illegible], il m'est trompé s'il eût voulu; et si j'etois pris conseil de vous pour cela, convenez que vous m'en eussiez détourné. Vous voyez pourtant que c'est un homme bien fidèle, car il m'avait dit : je passerai du côté de ton endroit à la Noël qui vient, et je te ferai réponse. A la Noël je l'ai attendu à l'orme Rateau, et il a passé, et il m'a dit : La chose n'est point terminée, on y travaille; entre le premier et le dixième jour de mai, je passerai encore, et le Pèlerinage, ... Et voilà que c'est [illegible].

—Oh ! mais de qui est-ce, dit Joseph, n'est-ce pas [illegible] ... comme les autres.

[illegible] quand je viendrais à porter plainte de mal commis sur ma terre.

J'en avions eu qui me paraissait plus raisonnable que les autres, et quand je fus auprès, je vis que ce n'était point même gibier, mais bien le petit cheval maigre qui avait une clochette au cou, laquelle clochette, comme j'ai su plus tard, s'appelle clairin, en pays bourbonnais, et donne le nom au cheval qui la porte. Ne sachant rien des usances du monde où je me trouvais, ce fut par grand hasard que je pris le bon moyen, qui fut de m'emparer du clairin et de l'emmener, sauf à accrocher un mulet ensuite, si je pouvais y-aboutir.

La petite bête, qui paraissait mignonne et bien privée, se laissa caresser et emmener sans souci de rien; mais, dès qu'elle se mit à marcher, son clairin se mettant à sonner, grande fut ma surprise de voir accourir toutes les mules éparses autour de moi, lesquelles volèrent après moi comme les abeilles après leur reine. Par là je vis qu'elles étaient dressées à suivre le clairin, et qu'elles en connaissaient la sonnerie comme bons chrétiens connaissent la cloche de matines.

*(La suite au prochain numéro.)*

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

*Transmises à l'Abeille.*

### Nouveaux détails par l'Arabia.

New-York, 14 juillet.

### Nouvelles importantes de l'Est de l'Europe.

Liverpool, 2 juillet.

Une dépêche de Paris, expédiée hier, donne des nouvelles très-récentes de St-Pétersbourg.

La nouvelle du rejet du dernier ultimatum du czar par la Porte, est parvenue à St-Pétersbourg le 24 juin. Aussitôt, l'empereur a donné une sanction aux ministres anglais et français et leur a fait connaître ses intentions. Il leur a tenu un langage ferme et a déclaré même la destruction de ses flottes ne l'empêcherait pas d'entrer en Turquie et d'obtenir réparation.

Le quatrième division de l'armée russe a eu le champ libre l'ordre d'entrer en Moldavie. La flotte de l'amiral russe est sur les bords de la Mer Noire [illegible] et a été notablement augmentée.

L'empereur s'est plaint de la conduite du premier ministre anglais, et a donné des ordres péremptoires à son ministre à Londres de s'entretenir [illegible] concernant [illegible] par l'Angleterre.

**Bourse de Paris.**—Les fonds ont considérablement fléchi à la Bourse de Paris le 1er juillet lorsque les nouvelles des dernières nouvelles de Pétersbourg y sont arrivées. Les 3 pour cent sont tombés d'un pour cent dans la journée.

**Angleterre.**—Le bill sur les revenus a été adopté par les communes du Parlement, et devra [illegible].

**Suisse.**—Il paraît de plus en plus probable que les difficultés avec la Suisse seront réglées à l'amiable.

**France et Russie.**—On rapportait que Louis-Napoléon avait déclaré à l'ambassadeur russe pour lui déclarer qu'il était prêt soit pour la guerre, soit pour la paix, et lui demander de faire connaître ses intentions ; mais on [illegible] pas été envoyée à la sollicitation de Kisseleff, le ministre russe.

**Espagne.**—Les cortès en Espagne se prorogent pour être dissoutes.

**Indes Orientales.**—Les derniers avis de Calcutta disent que les choses y étaient languissantes.

### Guerre de la Chine.

Des nouvelles de Hong-Kong, du 6 mai, ont été reçues. Un décret qui est [illegible] que les insurgés continueront à obtenir de grands succès, qu'ils avaient repris Nankin et marchaient sur Pékin. Les provisions se payaient des prix exorbitants.

### Australie.

On avait reçu des nouvelles récentes d'Australie; il paraît que les travailleurs aux mines manquent de travaux profits.

### Marché de Liverpool.

Durant la semaine le marché aux provisions n'a pas été animé. Le porc était peu demandé ; il y avait des demandes [illegible] prix, mais n'ont qu'une faible [illegible].

### Actions des Etats-Unis.

Il ne s'est fait que peu d'opérations sur les actions américaines, sur le marché monétaire de Londres.

### Réception du Président.

Baltimore, 13 juillet.

Le président Pierce a été très bien reçu dans cette ville, hier soir. Toute la milice était sous les armes, et les habitans étaient dans l'enthousiasme. Il part aujourd'hui pour Philadelphie.

13 juillet.—Le professeur Caldwell, doyen des médecins aux Etats-Unis, est mort à Louisville aujourd'hui. Samuel Appleton est mort hier à Boston.

### Escadre pour les côtes des pêcheries.

Washington, 12 juillet.

Le commodore Shubrick a reçu ordre de prendre le commandement de l'escadre destinée à protéger les pêcheurs.

### La frégate Macédonia.

New York, 12 juillet.

La frégate des Etats-Unis Macédonia, qui l'on croyait perdue, était aux Canaries le 8 mai.

### Nouveaux membres de la Malle.

Washington, 12 juillet.

Le maître de poste général a prouvé un an durant [illegible] Bodisco, pour la poste de [illegible] Ramon et Gormany. C'est une nouvelle dans [illegible].

### Arrivée de l'Illinois.

New-York, 11 juillet.

Le steamer Illinois, arrivé aujourd'hui d'Aspinwall, a apporté [illegible] dollars de San Francisco [illegible].

### La récolte du tabac.

Baltimore, 14 juillet.

Des avis reçus de comté de Mason, Kentucky, disent que la récolte de tabac est [illegible].

### Rivière de l'Ohio.

Pittsburg, 14 juillet.—La rivière est stationnaire, et il y a que 2 pieds d'eau sur le canal.

Cincinnati, 14 juillet.—La rivière est toujours en baisse.

Louisville, 14 juillet.—Le steamer [illegible] est parti aujourd'hui pour Paducah et le Cumberland.

## BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI SOIR, 14 JUILLET.

Le télégraphe nous a transmis aujourd'hui les avis de l'Europe apportés par l'Arabia. Les cours de coton ont été [illegible] sur le marché de Liverpool, [illegible].

[illegible]

Le marché au tabac a toujours ferme, les ventes ne [illegible].

Les avis de France [illegible].

Les provisions n'ont éprouvé aucun changement [illegible].

Le whiskey vaut 21 à 22½ c. le gallon de rectifié.

Le change sur Londres [illegible].

Le change n'a pas varié :

Sterling, 10¾ à 9⅞; Paris, 5f 17 ½ à 5f 10.

Traites sur New-York, à 60 jours, 1¼ à 1½ p. c. d'escompte [illegible].

Le fret est dans la même situation.


Le vermifuge du Dr. McLane supplante rapidement tous les autres remèdes pour les vers. On en a obtenu les meilleurs résultats partout où il a été employé. Lisez les certificats suivants :

Huntsville, Alabama, 20 janvier 1851.

MM. Kidd & Co.—Veuillez m'envoyer dix grosses de vermifuge du Dr. McLane. J'ai vendu, en 1850, deux fois plus de bouteilles de votre remède que de celui de Fahnestock, et je crois qu'il le supplantera tout-à-fait cette année.

JOHN F. DEMOVILLE.

Tolesboro, comté Lewis, Ky., 5 fév. 1852.

MM. Kidd & Co.,—Les Pillules et le vermifuge du Dr. McLane sont très recherchés; je désire que vous m'en envoyiez plusieurs bouteilles pour que je les vende sur commission. Le vermifuge de Fahnestock était considéré jusqu'ici comme le meilleur remède, mais celui du Dr McLane l'a surpassé. M. EVERSON.

A vendre par SCOVIL & MEAD.
9 juil—6 111 rue de Chartres.

Les Amers Allemands du Dr. Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson, sont considérés à juste titre comme l'un des meilleurs remèdes. Les effets en sont merveilleux dans les cas de dyspepsie; ce spécifique donne du ton à l'estomac, excite les organes digestifs et fait reparaître les couleurs aux joues de malades. Il y a ici des milliers de personnes qui pourraient témoigner en faveur des Amers Allemands; des milliers d'autres feront de même plus tard.

A vendre par J. WRIGHT & Co.,
9 juil—12f No 151, rue de Chartres.

**Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.**

21 juillet—Eugène Devron vs J. J. Leizer et autres.
23 juillet—Succession de R. G. Ruth.

Pour de plus amples détails, voir les avis. MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.


## LISTE MARITIME.

### Port de la Nouvelle-Orléans.

#### Expédiés Hier.

Navire Galena, Leavitt, Havre
Johanna Smidt, Koster, Brême
George, Herbert, Liverpool
Barque Volant, Sears, Liverpool
Joe Fish, Berry, New-York
Goelette Aquila Mexicana, Yaduantegui, Vera Cruz

#### Arrivés Hier.

Par d'arrivages de la mer.

STEAMBOATS.

Bella Donna, Brady, Williamsport.
Pioneer Miller, Meynier, Attakapas—sucre, mélasse.
Crescent, Young, de St-Louis.
L M Kennett, Cable, de St Louis.
Frank Lyon, Bales, Princeton.

#### Memoranda.

*Ports des Etats-Unis.*

New-York, 6 juillet—Parti, navire Westminster, Hedgcock, pour la Nlle-Orléans; 7, arrivé, navire Clifton, Ingersoll, des bricks London, Rowe, do.

Philadelphie, 8 juillet—Arrivé, navire Marathon, Vandyke, de la N-Orléans.

#### Ports Etrangers.

*Par le steamer America.*

**Par voie Télégraphique.**

Arrivés de la Nouvelle-Orléans—21 juillet—Madona, à Queenstown; Frederick, à Liverpool; 22, Samuel Lawrence à Gotenberg, à Liverpool; Hindu & Walker, à Brêmen; 6, Punzy, Nathan 6, Naldo, Cromwell; 23, Dumont, dans la Clyde; 26, Plantagenet, à Liverpool; 24, Yankee Blade, Theo H Perkins, Basco, Grenada, et South Carolina, à Liverpool.

Partis pour la Nlle-Orléans, 17, Memphis, de Newport; Theo Wright, Rowland; 24, Martha J Ward, Liverpool. Moravia, 25 mars—Arrivé, brick Helen, Hart, de la N-Orléans.

Laguayra, 21 juin—Arrivée, barque Splendid, Savage, N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

| | | |
|---|---|---|
| Rivière Rouge | Texas, Good | 5 h P M |
| Rivière Rouge | R M Jones, Andrés | 5 h P M |
| Rivière Rouge | Belle Poe, Kimball | 5 h P M |
| Covington | St Charles, Dunning | [illegible] |
| Mobile | Florida, Grant | [illegible] |
| Ocean Springs | Oregon, Walker | 4 h P M |
| Attakapas | Pioneer, Johnson | [illegible] |
| Princeton | Frank Lyon, Bales | 5 h P M |
| Bayou Sara | S W Downs, Green | 10 h A M |


## CANDIDATS.

HENRY PEYCHAUD, Candidat au Conseil d'Etat, dans le deuxième District, est candidat à la réélection. 12juil

### GREFFIERS.

ALBERT ROUSSEAU est candidat pour la place de Greffier de la 1re Cour du District.

JOHN GREENMAN est candidat à la place de Greffier de la deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

J. E. BURTON, député actuel des Preuves et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la dite Cour de District de la cour qui pourvoi par élection.

[illegible] POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

F. [illegible], est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

### Greffier de la Cinquième Cour de District.

[illegible]

## Bureau du Chemin de fer de Jackson, Opelousas et de l'Ouest.

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Des propositions cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'au 18 du courant, pour l'achat de cent Bons de l'Etat de la Louisiane [illegible] par cette Compagnie; chaque bon est de la somme de $1000, payable dans quarante ans et portant intérêt au taux de six pour cent par an, payable semi-annuellement. On ne prendra connaissance d'aucune offre au-dessous du pair.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.
14 juil—4

## BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

A une assemblée de la Direction, tenue le 11 du courant, Eugène Rousseau a été élu caissier, et Arsène Plicot avocat de la Banque.

Par ordre, EUG. ROUSSEAU, Caissier.
14 juil—3

SOCIÉTÉ.—M. F. WAGGAMAN devient mon associé à partir de ce jour, sous la raison de F. SPAWELL & Co.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1853. F. SPAWELL.

## COLLEGE DE LA LOUISIANE.

La distribution annuelle des prix aura lieu JEUDI [illegible] de ce mois au Lyceum Hall, [illegible] entre Commune et Gravier. [illegible]

## C. SY,

PREMIER PRIX du Conservatoire de Paris, [illegible] annonce qu'il vient d'ouvrir une école de [illegible]. Il sera secondé par les meilleurs professeurs [illegible]. S'adresser rue Royale, 173.

## HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 26,

Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 126, rue de Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital.

Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres [illegible] par jour.

## BAIE ST-LOUIS et PASSE-CHRISTIAN.

### Magasin de Foin et de Provisions.

[illegible] AVOINE, MAIS, FOIN, SON, FARINE, PETITE [illegible] PRODUITS DE L'OUEST [illegible]

M. ELLIOT & Co

## VERANDAH DE LA RUE CONTI.

Cet établissement restera ouvert tout l'été.

J. JEWETT, directeur.

AVIS

La société existant jusqu'ici sous la raison SECCOMB, VOORHIES & Co, a été dissoute aujourd'hui d'un commun accord.

E. SECCOMB.
R. F. VOORHIES.
S. R. GRIGGS.

Les soussignés qui continuent les affaires sous la raison VOORHIES, GRIGGS & Co, sollicitent respectueusement le patronage accordé à l'ancienne maison et comptent sur l'appui de leurs amis.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1853.
BENNETT F. VOORHIES, STEPHEN R. GRIGGS.

## Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS est donné aux souscripteurs du fonds capital de cette compagnie [illegible].

Par ordre du bureau, JOHN CALHOUN, Secrétaire.

## Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

## Banque de l'Union de la Louisiane.

LES ACTIONNAIRES de cette Banque sont [illegible].

## Vacances des Ecoles Publiques.

[illegible]

## Demande de 50 jeunes nègres.

[illegible] J. T. HATCHER, 137, rue Gravier.

## 200 de Récompense.

[illegible] C. V. HURTUBISE.

## $350 de Récompense.

[illegible] J. H. JOHNSTON & Co.

1000 ARTICLES DIVERS. Dames-jeannes vides, de 3 gallons. [illegible] Fno DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée.

VINS rouge ordinaire, en barriques [illegible] Fno DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée.

CHAMPAGNE Poisardeau [illegible] Fno DE FUENTES & Co.

CIGARES de la Havane [illegible] Fno DE FUENTES & Co.

550,000 CIGARES DE LA HAVANE. [illegible] Y. QUADRAS & Co., No 16, rue de la Douane.

HOTEL WASHINGTON, à l'extrémité du chemin de fer du lac Pontchartrain. [illegible] C. H. OLIVIER, Agent.

VOORHIES, GRIGGS & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, No 11, RUE TCHOUPITOULAS, NLLE ORLEANS.

PAPIER PEINT. [illegible] VICTOR HEBERT & Co.

FOIN ! FOIN ! 1500 BALLES foin de l'Ouest [illegible] F. A. GONZALES, No 11, Front Levée.

MAIS ! 2000 SACS Maïs blanc et jaune [illegible] F. A. GONZALES.

400 COLIS [illegible] C. CARRERE, 116, Vieille Levée.

[illegible]

JOS. H. MARKS. — E J HART & Co. — LABATA, GANDOLFO & Co. — LABORDE & XIQUES. — DELVAILLE & MORENO. — ANT. GIRAUD. — CHARLES CAVAROC. — A. LARROQUE & Co. — W. P. VREDENBURGH & Co. — FRED. LOISON. — MICHON & SARRAT. — BERNARD TURPIN. — A. COUTIN. — J. M. CABALLERO. — CAVELIER & MAXENT. — PAUL LACROIX. — QUEYROUZE & LANGDORFF. — V & E MAIGNAN. — WERNER & MAILLOT. — H. DE GOER & RIFFLARD. — J. CLAUZURE. — HENRY VALETON.